
Membres présents

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Chantal Poulin	Desjardins, Caisse de la Chaudière
Anik Simard	Carrefour emploi Lotbinière
Charles Bigaouette	Enseignant, Enseignement à distance
Geneviève Dubé	Enseignante, Francisation
Dominic Duquet	Enseignant, Accès
Andrée Lavoie	Soutien administratif
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante, Formation générale adultes
Josée Mercier	Orthopédagogue, Accès et FGA
Justine Trudel	Enseignante, IS

Invités

Sophie Turgeon	Directrice CÉAN
Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Claude Théberge (absent)	Directeur adjoint
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Céline Gagnon	Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Monsieur François Roberge, président, souhaite la bienvenue à tous et débute la réunion.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Tous les membres externes sont présents et par conséquent, le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur François Roberge, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres et aucun ajout ou changement n'a été proposé.

CE 22/23-260

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Anick Simard et secondée par monsieur Charles Bigaouette.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

4. Compte-rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2022

CE 22/23-261

Comme présenté, l'approbation du procès-verbal est proposée par madame Marie-Noëlle Lavigne et secondée par madame Andrée Lavoie.

4.2 Suivi découlant

Madame Turgeon informe les membres qu'un suivi du Projet à Paris (point 5.1) de l'École du milieu sera fait à toutes les réunions du CE.

Madame Vachon présente les dernières informations :

- 10 élèves participeront à l'échange, même nombre de la part du Lycée autogéré de Paris;
- Horaires et activités à Québec (15 au 21 avril 2023) sont bouclés, incluant des périodes scolaires;
- 20 000 \$ ont été amassés, autres activités de financement à venir et retour de dons ou demandes de subvention (10 000 \$);
- Demandes de passeport sont faites, Airbnb réservé, attente soumission pour les billets d'avion.

Madame Turgeon fait le suivi au niveau des calendriers scolaires 2023-2024. Ceux-ci ont été expédiés par courriel en décembre et les membres du CE les ont approuvés. Ils sont maintenant officiels et distribués à l'ensemble du personnel enseignant, services éducatifs et direction générale.

Madame Turgeon informe que le rapport annuel (point 5.2), est revenu du service des communications, quelques coquilles ont été détectées et requièrent des corrections de la part du graphiste. Dès la réception, il sera versé sur le site web et une copie sera envoyé à tous les membres du CE.

Madame Turgeon enchaîne sur le dernier suivi découlant concernant la formation des membres du CÉ (point 7.8), aucun rappel individuel ne sera fait mais ne pas oublier de retourner le document à monsieur Paquette.

5. Points pour approbation

5.1 Programme institutionnel 2023-2024

Madame Sophie Turgeon présente l'ensemble des programmes et formations du CÉAN pour l'année scolaire 2023-2024. Aucun grand changement à celui de l'année en cours et sous la formation générale des adultes, « École près de chez vous » a été ajoutée.

CE 22/23-262

L'adoption du programme institutionnel 2023-2024 est proposée par madame Sophie Lévesque et appuyée par madame Josée Mercier.

5.2 Critères pour la sélection des directions

Tous les directeurs du CÉAN sortent de la réunion, Monsieur Roberge fait la lecture de la lettre de madame Suzie Lucas, directrice générale CSSDN, au sujet de la consultation – critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire. Quelques questions sont posées par les membres concernant les lettres des années précédentes et des critères particuliers que le CE aurait recommandés à la direction générale.

Monsieur Roberge se souvient d'une lettre de recommandation avant 2020 et demande à madame Céline Gagnon, secrétaire, d'effectuer une recherche dans les procès-verbaux des années précédentes. Madame Gagnon effectuera les recherches dès le lendemain et reviendra par la suite à Monsieur Roberge. Celui-ci consultera les membres par écrit et enverra la lettre à la DG par la suite.

Aucune proposition n'a été apportée par les membres pour ce point à l'ordre du jour.

5.2 Règles de vie en IS

Madame Sophie Turgeon explique que le CÉAN a des règles de vie depuis plusieurs années en FGA et Accès et qu'il n'y en avait pas pour la clientèle en IS. Il est nécessaire d'établir des règles et de les enseigner aux élèves même si la clientèle et les besoins sont différents.

À la suite d'une réflexion en équipe avec les classes de Lévis et Laurier, un document a été bâti à partir de valeurs qui sont le respect, la responsabilité et l'engagement afin de nommer les comportements attendus.

Madame Simard questionne à savoir si l'École du milieu a des règles de vie et Madame Turgeon confirme qu'ils ont leurs propres règles.

Madame Dubé demande la correction de coquilles dans le document et Madame Trudel confirme que ce sera fait.

CE 22/23-263

L'adoption des règles de vie en IS est proposée par madame Chantal Poulin et secondée par madame Geneviève Dubé.

6.1 Budget du Conseil d'établissement 2022-2023

Monsieur Paquette présente l'état des revenus et des dépenses prévisionnels pour le budget du CE. Les dépenses sont évaluées à 1 393,81\$ sur un budget totalisant 1500 \$ en frais de déplacement et de nourriture. Un solde de 106,19\$ est prévu au 30 juin prochain.

CE 22/23-264

L'adoption est proposée par madame Justine Trudel et appuyée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

6.2 Budget du centre 2022-2023

Monsieur Paquette présente le budget prévisionnel du CÉAN pour 2022-2023 pour chaque fonds.

Monsieur Paquette informe que pour le fonds 0 (immobilisations et informatique), des revenus ont été confirmés par le centre de services scolaire, des achats ont été faits et les nouveaux mandats sortiront bientôt. L'année a débuté avec un surplus cumulé de 37 597\$, les revenus prévisionnels sont de 66 441\$ et les dépenses de 56 484\$. Un surplus cumulé de fin d'année est prévu au montant de 47 554\$.

Pour les fonds 1-2-4-5-6 (opérations courantes), les dépenses augmentent dû au nombre d'élèves à la hausse en francisation et en FG (location de locaux, enseignants supplémentaires). Une aide en francisation de 600 000\$ a été demandée au Ministère et nous sommes en attente d'une confirmation. L'année a débuté avec un surplus de 2 253 666\$, les revenus prévisionnels sont estimés à 7 491 534\$ et les dépenses à 7 586 584\$. Un déficit annuel de 95 050\$ est prévu, ce qui diminuera le surplus cumulé prévisionnel à 2 158 616 \$.

Concernant le fonds 4 (allocations supplémentaires et mesures Ad Hoc), l'année débute avec un surplus cumulé de 502 737\$, les revenus prévisionnels sont de 1 300 715\$, incluant les allocations pour la francisation, et les dépenses sont de 960 552\$. Un surplus estimé à 842 900 \$ devrait clore l'année.

Les revenus prévisionnels pour le fonds 7 (opérations autofinancées et ventes de volumes aux élèves et aux 50 ans et plus), sont estimés à 61 838 \$. Quant aux dépenses, elles sont estimées à 60 497\$ pour terminer avec un léger surplus de 1 341\$. Ce faible surplus est dû au nombre moindre de cours qui ont débuté cette année.

Pour le fonds 9 (activités extrascolaires : méritas, aménagement de classes flexibles, de classes spéciales en FGA et l'intégration sociale), nous avons débuté l'année avec un surplus de 76 490\$. Les revenus sont estimés à 35 000\$, les dépenses à 49 870\$ pour terminer l'année avec un surplus estimé à 61 620\$.

Le budget est présentement déficitaire, mais madame Turgeon mentionne que le CÉAN n'en diminue pas pour autant son offre de service aux élèves.

CE 22/23-265

L'adoption est proposée par monsieur Charles Bigaouette et appuyée par madame Josée Mercier.

7. Points d'information

7.1 Bilan des inscriptions des élèves

Monsieur Paquette présente le tableau des statistiques d'inscription pour l'ensemble des programmes (année en cours versus 2021-2022).

Accès : forte augmentation (71%) comparé à la pire année pour l'accès en 2021-2022 mais encore loin des bonnes années en Accès.

Voici les résultats à ce jour :

FGA : hausse de 11% (jour et soir) et il reste une entrée en mars

Francisation : hausse de 61% (jour et soir) et il reste une entrée en avril

ED : baisse de 33%

IS et ISP : statu quo

RPA : statu quo

50+ : baisse de 33%

Protocoles : baisse de 8%

7.2 Francisation – secteur Lotbinière

Madame Turgeon informe les membres qu'un article a été publié dans le journal Le Soleil le 17 janvier 2023, intitulé « Quatre heures sur la route pour apprendre le français ». Le journaliste déplore la situation d'une réfugiée ukrainienne résidant à Sainte-Croix qui doit marcher pour se rendre à l'arrêt d'autobus, prendre l'autobus de Lotbinière et ensuite un transfert pour un du réseau de la STL, et ce matin et soir, pour un total de 4 heures par jour. Madame Turgeon confirme que le journaliste l'a rejoint pour obtenir de l'information.

Madame Turgeon explique aux membres que madame Judith Riopel, du Carrefour emploi Lotbinière, une collègue de Madame Anik Simard, a effectué un sondage dans ce secteur pour connaître le nombre d'élèves avec des besoins en francisation, leur niveau et autres besoins. Malheureusement, il en résulte qu'il y a peu d'élèves résidants de cette région qui veulent suivre une formation en francisation. De plus, ils sont répartis dans plusieurs municipalités, plusieurs ont besoin d'un service de garde pour leurs jeunes enfants et ils voudraient avoir un horaire de formation entre 9h00 et 15h00 pour être présents à la maison lors du retour de leurs enfants de l'école primaire.

Monsieur Roberge trouve dommage que tout le travail et les efforts faits par le CÉAN soient entachés par des écrits de ce genre. Madame Simard explique que cette guerre en Ukraine et les répercussions sur leurs habitants rendent le tout très émotif. Monsieur Roberge demande à Madame Turgeon de transmettre à tous les membres les prochains articles qui concernent le CÉAN.

7.3 Point de service de Sainte-Croix

Madame Turgeon informe les membres qu'il est primordial de fixer les balises pour l'ouverture du point de service de Sainte-Croix en 2023-2024, et ce, à la prochaine réunion du CE en avril. Les présentations d'élèves du secondaire auront lieu en mai et début juin.

Dernièrement, du ménage a été fait à ce point de service, matériel rapatrié, produits de laboratoire périmés, etc. Nos locaux sont très en demande par l'école secondaire Pamphile-Le May.

8. Nouvelles de nos milieux

8.1 Formation générale des adultes

Madame Vachon mentionne que l'entrée du 27 janvier compte 105 nouveaux élèves. Début d'un groupe « 500 MAT ». Il a été créé pour les élèves éprouvant des difficultés en mathématiques et/ou ayant un niveau présecondaire. L'enseignante travaille de pair avec l'orthopédagogue et elle doit créer du nouveau matériel car il y en a peu pour cette clientèle.

La dernière entrée sera le 13 mars prochain et huit élèves seront présentés jeudi provenant des écoles secondaires.

8.1.1 École près de chez vous

Madame Turgeon informe les membres que le projet d'École près de chez vous (projet classe alternative) en collaboration avec Carrefour emploi Lotbinière débute cette semaine. Une enseignante en adaptation scolaire a accepté le mandat et cinq élèves sont inscrits. Les services en orthopédagogie et en orientation seront fournis par le CÉAN.

8.2 Accès

Madame Vachon mentionne que la session d'accès a débuté le 27 janvier dernier pour une classe de français de 5^e secondaire de 34 élèves.

8.3 Francisation

Madame Turgeon mentionne que la troisième session de francisation a débuté le 30 janvier avec une autre augmentation considérable de la clientèle. Le nombre d'élèves a doublé de la session d'hiver

2022 à celle d'hiver 2023 et il y a déjà une cinquantaine d'inscriptions pour la session d'avril. Cette croissance amène beaucoup de changements avec l'ajout de locaux et d'enseignants (ajout d'un groupe de jour, de 2 groupes de soir et d'un groupe en pm).

Le groupe alpha compte maintenant 10 élèves et le matériel adapté a été prêté par le CSS de Montréal. L'enseignante a noté une belle progression pour nos élèves.

8.4 Intégration sociale

Madame Turgeon mentionne le retour de Priscilla Jacques comme enseignante en IS et remercie Justine d'avoir assuré son remplacement. Grâce à des sommes reçues du ministère, Justine est responsable du projet de citoyenneté numérique et robot plus et elle travaille avec toutes les classes en IS.

Madame Turgeon informe les membres de la possibilité d'une classe hybride IS/FGA pour l'an prochain au 30 rue Champagnat, en apportant quelques mesures d'adaptation pour la clientèle.

8.5 Enseignement à distance

Madame Isabelle Vachon informe qu'il n'y a rien de nouveau à mentionner en enseignement à distance.

9. Question du public

Aucune.

10. Courrier

Aucun courrier reçu et à répondre.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

11.1 Budget du CÉAN 2022-2023

11.2 Budget du Conseil d'établissement 2022-2023

11.3 Plan d'effectif 2023-2024 (autre que le personnel enseignant)

11.4 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique

11.5 Modalités d'application du régime pédagogique 2023-2024

12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du C.É sera le 24 avril 2023 à 17h30 à la salle 104 du 1172 boul. Guillaume-Couture à Lévis.

13. Levée de l'assemblée

CE 22/23-266

La levée de l'assemblée à 18h55 est proposée par madame Andrée Lavoie et secondée par madame Anik Simard.

François Roberge
Président

Sophie Turgeon
Directrice du CÉAN